PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
frais de poste non compris)... £1 0 0

Mélanges Religieux,

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14. **MONTREAL, VENDREDI 15 NOVEMBRE 1850.** **No. 15**

BREF DE S. S. PIE IX

A

MGR. L'ARCHEVEQUE DE VERCEIL.

A Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Verceil.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Si les lamentables vicissitudes qui de jour en jour se multiplient dans le royaume de Piémont Vous causent ainsi qu'à Nos Vénérables Frères les autres Evêques de cette province de Verceil une *souveraine amertume, Nous ne saurions Vous exprimer* de quelle douleur inouïe et de quelle profonde affliction elles tourmentent et déchirent Notre cœur. Or, tout en ayant la confiance que tous Nos *Vénérables* Frères les Prélats de ce royaume, ainsi que le clergé et les vrais fidèles, résisteront avec force et avec courage, et par la vertu de la grâce céleste qu'on doit implorer du Dieu tout-puissant ; Nous pensons qu'il est nécessaire de faire connaître à tous quelle est la vraie situation et quel est l'état réel des choses, de peur qu'ils ne *soient séduits* par l'erreur ou par la fraude.

Assurément, ce Siége apostolique tel que la plus tendre mère, est tout prêt et tout disposé à étendre sa main bienveillante et *maternelle* pour apporter les remèdes convenables pour guérir les blessures qui accablent si cruellement cette portion choisie de l'Eglise de Jésus-Christ. *Malgré nos vifs désirs*, ce but, qui nous est si à cœur, n'a pu aucunement être atteint. Comment, en effet, pouvoir entamer ces négociations qui amènent des conférences et des traités contenant les justes et nécessaires satisfactions à accorder pour la liberté de l'Eglise, lorsque le gouvernement de Piémont soutient par l'organe d'un personnage de distinction récemment envoyé vers nous, qu'il n'a fait dans les lois déjà promulguées qu'user de son droit, ce qui exclusit tout concert préalable avec ce Siége apostolique, bien qu'entre ce Saint-Siége et le gouvernement il existât un traité solennel ? Et ce n'est pas tout : indépendamment de ce principe absurde et insoutenable, le même *personnage* ne craint pas d'ajouter et d'affirmer que *rien* n'est plus efficace pour rendre le prix à l'Eglise du Piémont que de forcer Notre Vénérable Frère, Louis Fransoni, Archevêque de Turin, à se démettre de son siége, et que ce sera là ouvrir une voie plus facile à la conclusion d'une convention nouvelle destinée à régler les autres affaires qui peuvent concerner l'Eglise du Piémont.

Ainsi vous voyez parfaitement, Vénérable Frère, que ces pensées et cette conduite tendent à rendre ce Siége *apostolique complice* de l'ébranlement et de la ruine des principes salutaires sur lesquels il s'appuie spécialement lui-même ; et à l'entraîner à punir un Prélat très-illustre et *digne de toute sorte de louange*, si violemment opprimé et persécuté pour avoir enseigné à ses curés à qui les sacrements devaient être accordés ou refusés : pouvoir qui *appartient uniquement* et souverainement à l'Eglise, ainsi que personne au monde ne l'ignore.

Et de plus, quelle foi ce Siége apostolique pourrait-il *ajouter à une convention nouvelle*, quand cette autre convention solennelle a été complétement méprisée et foulée aux pieds ? Acte odieux dont ce gouvernement ne veut même *pas qu'il soit fait mention*.

Nous vous faisons connaître toutes ces choses dans la plus amère douleur de notre âme. Vénérable Frère, afin *que vous compreniez* que nos désirs les plus ardents ont échoué par l'œuvre de ce même gouvernement avec lequel Nous eussions voulu Nous entendre. Et il est certain *que Nous ne pourrions* y parvenir sans admettre des choses auxquelles Nous ne saurions acquiescer, sans un grave détriment et pour ce Siége apostolique et pour Notre *propre conscience*.

C'est pourquoi, levant nos yeux vers le ciel. Nous supplions et Nous conjurons ardemment, dans l'humilité de *Notre cœur*, l'Auteur et le Consommateur de la foi, Jésus-Christ, qui tient dans sa main les cœurs des hommes de les incliner par sa force toute-puissante à garder en *cette circonstance* les sentiers de la vérité et de la justice, et en même temps d'aider de son secours divin tous les fidèles et de les enflammer de zèle pour le maintien et la *défense* de cette vérité et de cette justice. Enfin, comme témoignage de Notre très-affectueuse sollicitude et commerce de tous les biens célestes, Nous vous donnons avec *amour et du plus intime de Notre cœur*, à vous, à nos autres Vénérables Frères vos suffragans, à tous les clercs et laïques fidèles de toutes vos Eglises la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint Pierre, le 6e jour de septembre 1850, l'an V. de Notre Pontificat.

PIE IX PAPE.

Les Evêques catholiques en Angleterre.

[Un évènement, destiné à occuper une large place dans l'histoire des progrès du catholicisme en Angleterre, vient d'avoir lieu. Le Souverain-Pontife, par un Bref dont nous donnerons le texte dans notre prochaine feuille, vient de réorganiser la Hiérarchie catholique en ce pays, en y créant un siége archiépiscopal et douze siéges épiscopaux. Aussitôt que cette nouvelle a été connue, les journaux de Londres ont unanimement poussé le cri d'alarme, et ont causé dans les esprits une surexcitation capable de *donner* des inquiétudes. Nous enrégistrons ici l'opinion des principales d'entre ces feuilles, telle que nous la trouvons reproduite dans nos journaux de Paris.]

Le *Times* va jusqu'à menacer le Souverain-Pontife, s'il persiste dans son plan, de déchaîner de nouveau contre lui l'esprit révolutionnaire :

" Dans l'état actuel des domaines du Pape, dit-il, quand les faibles restes de son pouvoir temporel éveillent l'a pitié des Etats catholiques et le mépris de ses sujets. l'*opposition directe de l'Angleterre et une ferme résolution d'ébranler ce vieil édifice jusqu'en ses fondations seraient pour les commensaux du Vatican un danger plus formidable* que ne serait pour les habitants protestans de Westminster la *présence d'un prétendu archevêque*. A mesure que la vitalité de l'Eglise romaine s'affaiblit à son centre, elle se fortifie dans ses extrémités, et, par une étrange contradiction de sa nature, un souverain trop faible pour se défendre dans son palais contre une populace qui vient l'y insulter impunément, acquiert une sorte d'existence parasite dans les pays *non soumis à son autorité*, et distribue des dignités, et des fonctions qui ne lui appartiennent pas. Mais le Saint-Siége présume trop de sa faiblesse s'il *prétend en faire un rampart en faveur de son ambition*. Il y a en Europe, et même en Italie, UN ESPRIT QUI NE SERA PAS IMPUNEMENT EVEILLÉ, et quelque répugnance que nous ayons à ajouter de nouveaux éléments de discorde à la situation actuelle de l'Europe, déjà si agitée, nous ne sommes nullement disposés à nous soumettre lâchement ou avec indifférence à la folle *intrusion* d'une bande de prêtres étrangers dans les affaires de notre pays."

Dans un numéro subséquent le *Times* ajoute à ces premières menaces :

Il y a ici usurpation flagrante du pouvoir spirituel et temporel par un prêtre étranger, traitant avec une égale arrogance notre église nationale anglicane et l'autorité de nos lois En un mot, ce prêtre fait un acte d'autorité étrangere que des hommes de la trempe d'esprit de Bossuet n'eussent jamais toléré.—Si ce qu'a dit le Pape de la mission de lord Minto est exact, il faut convenir que voilà d'étranges preuves d'habileté diplomatique de la part d'un noble Ecossais, qui n'est ni jacobin ni bigot ; et lord Minto aura aux yeux de la postérité sa place acquise entre Ciceruacchio et l'archevêque de Westminster. C'est ici une affaire qui devait justifier et qui aura probablement amené une forte remontrance de la part des serviteurs responsables de la Couronne : c'est une mesure blessante pour le peuple anglais et les institutions que nous aimons. C'est le ressentiment du Pape contre les procédés des agents anglais en Italie qui lui a dicté cette mesure. Le Gouvernement fera sans doute une réponse convenable à cette sorte de défi, dicté par l'irritation personnelle et par des causes politiques. Sans doute la question légale aura été approfondie dans les conseils du Vatican avant la mise au jour de cette usurpation, car elle n'est pas formellement en opposition avec les statuts aujourd'hui en vigueur, quoique toutefois, la question mérite d'être sérieusement examinée. Nous espérons que l'effet de cette mesure (car ici c'est surtout l'effet sur l'opinion publique qui constitue l'importance de cette mesure) sera de convaincre les hommes de la dégradation de cette soumission à Rome, qui subordonne les intérêts les plus sacrés de la vie et de la société à une puissance que nous n'investissons pas de l'autorité d'une administration de paroisse en matière temporelle, et cette démarche de l'ennemi invétéré de l'Eglise anglicane rappellera à tout le corps protostant de notre nation que nos propres divisions ont surtout été le plus grand encouragement pour les agressions de Rome."

Le *Morning-Post* désire que le Parlement intervienne pour interdire aux nouveaux évêques catholiques de prendre les titres des siéges créés par le Souverain-Pontife.

" Que Sir Rodert Inglis, s'écrie ce journal, en sa qualité de membre de l'Université d'Oxford et de défenseur naturel des intérêts de notre église se lève de son banc à la chambre des Communes et propose la motion suivante, qui nous en sommes sûrs, serait adoptée à une immense majorité. " Il n'est pas conforme à la loi et à la Constitution du royaume-Uni que des titres de rang ou de prééminence soient donnés autrement que par des lettres-patentes de la Couronne, conformément aux usages de ce royaume ; et la Chambre, dans les paroles dont elle s'est servie dans l'acte intitulé : *Acte pour régler les legs charitables en Angleterre*, n'a pas eu l'intention de conférer des titres de rang ni de donner des droits et priviléges à des personnes ou à des classes de personnes, au préjudice d'autres sujets de Sa Majesté, de telle sorte que ces derniers fussent abaissés par l'élévation à un rang supérieur de ladite ou desdites classes de personnes, ou par la reconnaissance d'un droit de prééminence."

Le *Standard* somme lord Minto de s'expliquer sur le langage qu'il a tenu dans son entrevue avec Pie IX. Le noble lord doit à son honneur, d'après le *Standard*, de démentir ce que l'on dit de sa mission en Italie. Il ne peut attendre la rentrée du Parlement ; il y va de sa dignité personnelle. Le *Standard* ajoute :

" Il est évident, du reste, que le Pape est frappé de cette cécité fatale et providentielle qui entraîne les hommes à leur perte. Il apprendra que l'esprit protestant est toujours vivant en Angleterre !"

Le *Morning Chronicle* n'est pas moins irrité :

"L'insulte faite à la nation anglaise est dirigée à la fois contre notre église et contre l'Etat. L'effet de cette nouvelle nomination est naturellement de faire regarder l'évêque de Londres et le primat comme des intrus schismatiques. Deux évêques ne sauraient demeurer d'accord, et un titre territorial légitime exclut toute autorité locale et rivale."

Le *Morning Herald* est tout aussi jaloux que ses confrères des libertés protestantes, mais il est moins agressif que le *Times* :

" Nous n'avons rien et nous ne voulons avoir rien, dit-il, à démêler avec Rome ; mais si Rome empiète sur les prérogatives de notre Reine ou sur les droits et les libertés des protestants, ou même des catholiques romains de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, le peuple de ces royaumes saura bien comment résister à une impudente et offensante intrusion, sans aller au Vatican ou au Quirinal, comme l'a suggéré le *Times*."

Parmi les journaux religieux, le *Churchman* appelle franchement l'intervention du pouvoir que le *Guardian* désire sans oser l'annoncer. Ce dernier journal, qui plaide la cause de l'affranchissement de l'église officielle, comprend qu'il ne saurait, sans inconséquence, invoquer contre les arrangements intérieurs de l'Eglise catholique une intervention dont il désirerait vivement que l'établissement religieux de l'Angleterre fût débarrassé.

[A propos de l'irritation dont nous venons d'enrégistrer les témoignages, on lit ce qui suit dans l'AMI DE LA RELIGION de Paris :]

Ainsi que nous l'avions prévu, la simple nouvelle du rétablissement de la hiérarchie épiscopale en Angleterre a suffi pour soulever de l'autre côté du détroit une irritation extrême et les plus furibondes déclamations. Le *Morning-Post* tout spécialement jette feu et flamme. A l'en croire, Pie IX *osme de faire* ce qu'aucun de ses prédécesseurs, *avant et depuis la Réforme*, n'avait tenté :

" Une dignité qui donne au titulaire *le rang le plus rapproché de celui de princes du sang royal*, s'écrie la feuille anglicane, cette dignité ne peut être ici conférée que par la couronne, *unique source d'où découlent tous les honneurs*. Il y a donc ici empiè ement sur les prérogatives de la couronne et attaque contre *la Constitution de 1688*. Le peuple anglais *ne tolérera pas cela assurément*. Le Pape ne peut pas avoir en Angleterre un pouvoir que jamais aucun Pape n'avait eu. C'est là *une usurpation téméraire et dangereuse*."

Le *Journal des Débats*, qui, dans son jugement sur la politique détestable et persécutrice du ministère piémontais, s'est montré si constamment favorable au parti révolutionnaire de Turin, apprécie cette fois avec justesse le grand acte que vient d'accomplir le Saint-Siége. S'agit-il, aujourd'hui, de tracer sur la carte des divisions et des frontières d'empire, de donner ou de retirer des couronnes, comme cela avait lieu au moyen âge, *en vertu du droit public alors en vigueur dans toute l'Europe ?* Nullement, dit M John Lemoine ; le Pape découpe et trace des divisions dans un monde purement spirituel :

" Ni le Pape ni les nouveaux Evêques catholiques anglais n'ont la prétention de demander à l'Eglise établie le partage de ses revenus ; ils ne songent pas davantage à réclamer des " grandes familles de la révolution," des grands libéraux whigs, la restitution des biens du clergé et des abbayes, qu'ils se sont si généreusement partagés autrefois. Le docteur Wiseman ne demande point les 4 ou 500,000 fr. de traitement de l'Archevêque de Cantorbéry. Aux yeux de l'Etat, il est aujourd'hui ce qu'il était hier ; rien de plus, rien de moins. La loi l'ignore.

" Ce que le Saint-Siége vient de faire pour l'Angleterre, il le fait depuis plusieurs siècles pour l'Irlande. Est-ce que la hiérarchie catholique irlandaise ne s'est pas continuée sans interruption depuis la conquête protestante ? Est-ce qu'à côté de chaque siége épiscopal protestant, en Irlande, il n'y a pas un siége épiscopal catholique ? Est-ce que ce n'est pas le Pape qui a toujours nommé ou agréé tous les Evêques catholiques irlandais ? Cette existence de la hiérarchie catholique à côté de la hiérarchie officielle n'est pas, que nous sachions, regardée comme une atteinte aux droits de la couronne. . . . . .

" Il en sera de même pour l'Angleterre."

Tout cela est de la dernière évidence ; mais les anglicans ne l'entendent pas ainsi. Le principal organe du ministère anglais déclare que l'Angleterre " *ne subira pas patiemment l'intervention téméraire d'une bande de prêtres étrangers dans les affaires de ce royaume.*"

Si le Pape persiste, la Grande-Bretagne lui enverra M. Mazzini et sa bande, qui remettront le feu aux quatre coins de l'Italie :

" Et après ? dit très-judicieusement M. John Lemoine. Et après ? Croit-on que le Pape, chassé de nouveau de ses Etats, en serait moins puissant sur la conscience des catholiques ? Est-ce que, relégué dans n'importe quelle Sainte-Hélène, il ne serait pas toujours l'empereur légitime et immortel de l'Eglise ? Il y a plus : le Pape exilé pourrait, rendant hommage aux lois libérales de l'Angleterre même, aller réjoindre à Londres tous les proscrits des monarchies et des républiques, établir sa résidence au foyer même du protestantisme, et faire rougir l'Angleterre devant sa propre liberté. Quand donc les puissances de la terre apprendront-elles qu'elles ne peuvent rien contre une force spirituelle ? "

Les puissances de la terre, auraient en effet, grand besoin d'apprendre ces choses : mais il faudrait, pour cela, qu'on leur parlât toujours comme vient de le faire le *Journal des Débats*,

---

Nouvelles de Rome.

Six des huit coupables mêlés dans l'horrible affaire du pont Saint-Ange ont été fusillés. *Fusillés !* s'écrieront avec une sensibilité affectée certains écrivains qui n'ont presque toujours de sympathie que pour les coupables. *Fusillés à Rome* ! oui, à Rome, et si on n'avait pas traité ces monstres à Rome comme on a traité à Paris les assassins de l'infortuné général Bréa, on aurait, par cet acte de faiblesse, démoralisé le peuple presque autant que les républicains le démoralisaient par leurs crimes.

Notre correspondant nous adresse les détails suivants sur cet épisode de la république mazzinienne : — (*Ami de la Religion.*)

Le 2 mai 1849, une bande de soldats de la garde civique mobile étant à boire dans un cabaret en compagnie d'autres individus, se mirent en tête d'aller faire une visite domiciliaire à la vigne dite *Arcangeli*, près Paqueduc, hors de la porte de Saint-Jean-de-Latran, sous le prétexte que les Jésuites et même quelques Français s'y tenaient cachés. Ils trouvèrent trois villageois, savoir : les nommés *Louis Morelli, S. Sabattucci* et *P. Zucchini*, avec le nommé, *L. Imberti*, Piémontais de naissance et employé comme homme de peine au chemin de fer de Frascati. Sans autres formes de procès, ils les assaillirent à coups de plats de sabre, et croyant, à cause de sa mauvaise prononciation italienne, que le Piémontais *Imberti* était Français, un d'eux lui donna un coup de baïonnette et lui fit une blessure assez profonde dans la poitrine. Le chef de cette expédition était un certain *Jacques Giardini*, soldat dans la légion de *Mast*. Le lendemain, 3 mai, *Giardini* revint de nouveau à la charge avec ses compagnons de la veille auxquels un garçon boucher et deux carabiniers ou gendarmes s'étaient adjoints ; ils trouvèrent à la maison le *copo vignarolo* ou fermier, *Jean Renzaglia*, avec ses deux neveux *Joseph Renzaglia* et *J. Cozzatelli*, et le garçon fermier dont il est question ci-dessous, *Louis Morelli Giardini* n'eut pas plus tôt aperçu *Jean Renzaglia* qu'il lui tira un coup de fusil et le tua du premier coup ; effrayé des conséquences de ce crime, ou voulant peut-être préparer les voies pour le vol qu'il méditait, il imagina, pour se débarrasser de ces fâcheux témoins, de faire arrêter les trois villageois *Joseph Renzaglia, J. Cozzatelli* et *Louis Morelli*, et de les faire passer pour des Jésuites, qui, ajoutait-il, avaient tué deux carabiniers. C'est ainsi que *Giardini* rentra en ville avec sa bande conduisant ses trois infortunés prisonniers ; ils rencontrèrent aux portes de Rome le général des carabiniers *Galetti* qui ordonna de conduire les prétendus criminels au fort Saint-Ange, et c'est lorsqu'ils allaient franchir le pont qu'aux cris frénétiques d'une populace surexcitée, la place voisine devint le théâtre de cette horrible tragédie à la suite de laquelle les malheureux villageois furent massacrés, mutilés et jetés dans le Tibre.

Le lendemain, 4 mai, les principaux auteurs de cette boucherie retournèrent à la *vigna*, et mirent le feu à la maison après en avoir emporté les meubles et autres effets qu'ils vendirent pour une misérable somme qu'ils partagèrent entre eux.

L'attitude de la population qui se trouvait en masse sur le passage des condamnés était ce qu'elle devait être, elle paraissait fort inquiète de savoir si ceux pour qui le monde allait bientôt finir et le temps se changer en éternité s'étaient confesses de leurs crimes et préparés chrétiennement à ce passage terrible : " Et moi aussi, ajoute notre correspondant, je me sentais un serrement de cœur au moment où cette exécution avait lieu ; mais je pensais que si la clémence et le pardon sont les plus belles prérogatives de la souveraineté, la justice en est, quand il s'agit de défendre la société, l'attribut principal et inflexible."

—Trois des assassins qui ont attenté à la vie du colonel Nardoni vont être exécutés prochainement. La famille d'*Antonini*, le chef stipendié des sicaires subalternes, est allée se jetter aux pieds de M. Martinez de la Rosa, ambassadeur d'Espagne, pour implorer son intercession en faveur du condamné ; mais, tout en répondant à cet appel par des paroles de compassion pour ceux qui le lui faisaient, il a déclaré ne pouvoir intervenir en aucune façon dans une pareille affaire.—Des assassins de ces pauvres paysans si impitoyablement massacrés au pont Saint-Ange, cinq se sont convertis et humblement confessés au moment suprême : un seul, le polisseur de pierres (*allustratore di pietre*), s'est montré insensible jusqu'à la fin, il a même fait le protestant et

---

FEUILLETON.

UN GROGNARD

DE LA

Grande-Armee.

(EXTRAITS.)

(Suite et fin.)

Le lendemain de la bataille d'Austerlitz, en passant la revue de sa garde, l'empereur s'arrêta devant Alboise.

" Ne t'ai-je pas donné une arme d'honneur en Egypte ? lui demanda-t-il.

—Oh ! donnée... donnée... c'est-à-dire que vous me l'aviez promise ; mais il paraît que dans ce temps-là la fabrique allait peu, car je ne l'ai jamais reçue. Au surplus, puisque vous vous en souvenez, ça suffit, je n'ai plus de rancune.

Et tu fais bien ; car tu sais maintenant que nous sommes gens de revue.

—Et de parole," ajouta Alboise.

Vint le jour de la distribution des croix. Alboise n'avait reçu aucune lettre d'avis. Dieu sait s'il était de mauvaise humeur.

" Aux noms des braves que vous venez d'appeler, dit l'empereur en élevant la voix à l'officier supérieur qui remplissait les fonctions du secrétaire de la chancellerie, ajoutez sur votre liste, celui d'un de mes vieux amis, Jean Alboise...

—Présent ! s'écrie une voix de stentor qui sort des rangs, présent ! présent !...

—Approche... tu vois que j'ai bonne mémoire et que je suis de parole. Tiens, voilà ce que je te devais ; continue à servir d'exemple à nos jeunes conscrits. Il serait à désirer qu'ils te ressemblassent tous !

—Pas dégouté !" murmura à demi-voix Alboise, tandis que Bonaparte détachait sa croix et la présentait au grenadier, qui, la recevant d'une main, de l'autre fit le salut militaire, et retourna tranquillement à son rang, au bruit des acclamations unanimes de ses camarades.

Lors de l'entrevue de Napoléon avec Alexandre, à Erfurth, au mois de septembre 1803, au milieu de l'affluence des rois, des princes et des grands personnages qui les entouraient, les deux empereurs aimaient à s'isoler de cette foule brillante et dorée, et à passer ensemble des journées entières dans la plus parfaite intimité.

Un matin que Napoléon sortait à pied de son palais, accompagné d'Alexandre, sous le bras duquel il avait amicalement passé le sien, il s'arrêta devant le grenadier qui, posé en faction au bas de l'escalier, lui présenta les armes.

Napoléon, le regardant un moment en secouant la tête d'un air d'orgueil, fait remarquer à Alexandre ce soldat dont le visage est orné d'une large cicatrice qui part du front et descend jusqu'au milieu de la joue.

" Que pensez-vous, mon frère, lui dit-il, de soldats qui survivent à de pareilles blessures ?

—Et vous, mon frère, répondit Alexandre, que pensez-vous des soldats qui les font ?

—ILS SONT MORTS, CEUX-LÀ !..." murmura Alboise d'une voix grave, sans rien perdre de son immobilité.

Nous ne pensons pas qu'il y ait dans Corneille de plus sublime dialogue.

Alexandre, dont la belle réponse avait un moment embarrassé Napoléon, se tourna alors vers ce dernier en disant avec courtoisie :

" Mon frère, ici, comme ailleurs, la victoire vous reste.

—Mon frère, c'est qu'ici, comme ailleurs, mes *grognards* ont donné."

Et Napoléon s'éloigna en faisant un geste de remerciement à Alboise, qui ne détourna pas même les yeux.

A quelque temps de là, se promenant seul à pied, dans le quartier de sa garde, l'empereur aperçoit Alboise assis tranquillement sur une pierre et fumant sa pipe.

" Je te dois quelque chose, Alboise.

—A moi ? mon empereur, crois pas ! Vous m'avez donné votre croix, il y a deux ans, à cause de cette balafre que j'ai reçue il y en a huit. C'est moi qui vous dois du retour ; mais on s'acquittera.

—Ce n'est pas pour la balafre ; c'est vieux, cela ! c'est pour ce que tu as dit dernièrement à l'empereur Alexandre, lorsque tu faisais la faction.

—Je n'ai pas fait de sottise à cet empereur... pourquoi a-t-il eu l'air de mécaniser la garde ?... Est-ce que par hazard il se serait plaint de moi à mes chefs ?

—Non, assurément, reprit Napoléon, puisque je veux te récompenser.

—Il n'y a pas de quoi ! et puis, je n'ai besoin de rien... Cependant, si vous vouliez me faire une politesse, histoire de rire, eh bien ! à la première occasion, dites moi bonjour, comme vous me l'avez dit l'autre fois.

—Eh bien ! bonjour, mon brave, et touche là !...

Et l'empereur lui tendit cordialement la main.

A ce geste de Napoléon, la vue du vieux soldat se trouble, de grosses larmes coulent de ses yeux ; c'est peut-être le seul mouvement de sensibilité extérieure qu'il ait eu en sa vie ; d'une main retirant précipitamment sa pipe qu'il avait conservée à sa bouche, il la jette et la brise sous ses pieds, tandis que son autre main saisit celle de l'empereur, et, la serrant de façon à lui briser les os, il lui dit d'une voix entrecoupée.

" Oh ! toujours, mon empereur !... à la vie, à la mort ! Jean Alboise ne vous dit que cela !

—Oui, je te crois, répondit Napoléon en essayant de retirer sa main qui est prise comme dans un étau ; entre nous comme tu le dis, c'est à la vie, à la mort... Adieu !" et Napoléon s'éloigna, ému lui aussi de cette scène.

L'année suivante, Alboise était à Schœnbrunn, car il ne quitta pas un instant les drapeaux. Après la parade qui avait lieu chaque jour à onze heures, dans la cour du château, l'empereur donnait volontiers audience aux soldats qui avaient quelques droits à faire valoir, ou quelque grâce à demander. Un grenadier sort de ses rangs et vient à lui.

" Oh ! oh ! c'est aujourd'hui ton tour, mon vieux Alboise ! que me veux-tu ? Parle.

—Sire, il m'est arrivé un grand malheur!

—Une injustice qu'on t'a faite ?... un passe-droit ? tu viens réclamer n'est ce pas ?

C'est pas ça. J'ai une bonne femme de mère qui vivait *chouettement* du produit de la moitié de ma croix, que je lui ai abandonné, dans une espèce de baraque qu'elle appelait sa maison. Le feu a pris à la baraque. Comme il ne lui reste plus que les deux yeux pour pleurer, j'ai trouvé que ce n'était pas assez pour vivre de ne *posséder que ce que* je lui donne, et alors... Je viens...

—Tu viens me demander une pension pour elle, interrompit l'empereur, qui n'aimait pas les longues digressions ; c'est juste, la mère d'un brave comme toi doit compter sur moi ; j'écrirai ce soir au ministre de la guerre, es-tu content ?

—Non, sire.

—Diable ! tu es bien difficile ! Que veux-tu donc que je te donne ?

—Un bon sur le payeur de la garde ?

—Sire, ce n'est pas encore ça. Non pas que je trouve votre signature mauvaise ; mais le temps que le trésorier et toute la boutique mettront à enrégistrer, timbrer et parafer votre bon, la vieille bonne femme aura descendu sa dernière garde.... Tenez, mon empereur, je ne vais pas par quatre chemins : Je viens vous emprunter de l'argent de la main à la main. Pour que vous ne croyiez pas que